COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du <u>VENDREDI 15 AVRIL 2016</u>

Compte rendu de la séance :

<u>Présents</u>: Mr L'HOMME René, Mr PAUCHARD Stéphane, Mme JECHOUX Bernadette, Mr CHABRIER Gilles, Mr THIRION Jean Pierre, Mr LECOMTE Claude, Mme BONATO Marie Thérèse, Mme BALLAND Sylvie, Mr TISSERAND Ghislain.

<u>Absents excusés</u>: Mme RINGUE Alexandra, Mme GERARD Sophie, Mr THIRION Sylvain, Mr DIDIER Laurent, Mr PIERRE Yves, Mme PIERRAT Pascale.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE: Mme BONATO Marie Thérèse.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR A LA DEMANDE DE Mr le MAIRE.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de rajouter à l'ordre du jour :

- a) Demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale.
- b) Lot de chasse loué à la société de chasse LE.FA.LA.DEY. (lot N°1).

1° APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 MARS 2016.

Mr le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal, pour approbation, le compterendu de la dernière réunion qui s'est tenue le 29 janvier 2016. Il est approuvé par tous les conseillers présents.

2° DROIT DE PREEMPTION.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas exercé le droit de préemption sur les biens suivants (bâti et non bâti).

- a) 316 rue de la Mairie section AH N° 84 superficie totale : 729 m2.
- b) 379 rue du Maray section AE N° 63 superficie totale : 1 249 m2.
- c) 374 rue du Maray section AE N° 64 superficie totale : 3 164 m2.

3° AMENAGEMENT CENTRE BOURG.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimation financière pour les travaux d'aménagement du centre bourg.

Le montant des travaux sont estimés à :

- 274 950,00 € HT pour l'aménagement de la place et sécurisation de la voirie rue de la Mairie.
- 48 720,00 € HT pour les travaux d'assainissement collectif.
- 22 600,00 € HT pour le diagnostic amiante et plus-value pour réalisations des travaux sur l'enrobé existant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, AUTORISE Mr le Maire à solliciter :

- une aide financière du Conseil Départemental.
- une aide financière de l'Etat au titre de la D.E.T.R.

4° TRAVAUX DE REHABILITATION ET DE MISE EN CONFORMITE AVEC LES MESURES D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET ECOLE MATERNELLE.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimation financière pour les travaux de réhabilitation et de mise en conformité avec les mesures d'accessibilité de la Mairie et Ecole maternelle.

Le montant des travaux sont estimés à :

- 287 000 € HT pour la mise aux normes du bâtiment pour l'accessibilité.
- 131 900 € HT pour travaux divers sur le bâtiment.
- 54 500 € HT pour les honoraires techniques comprenant la maîtrise d'œuvre contrôleur technique et coordonnateur S.P.S.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, AUTORISE Mr le Maire à solliciter :

- une aide financière du Conseil Départemental.
- une aide financière du Conseil Régional.
- une aide financière de l'Etat dans le cadre du fond de soutien à l'investissement public local.

D'autre part le permis de construire concernant ces travaux sera déposé prochainement.

5° PARTICIPATION AUX SYNDICATS. EXERCICE 2016.

- a) Contribution aux dépenses aux dépenses du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire et sportive de Bruyères (SIVOSS) fiscalisation : 6 175,38 €.
- b) Contribution aux dépenses du Syndicat Intercommunal à Vocation d'Investissement pour la construction de la caserne du secteur de Bruyères (SIVIC) fiscalisation : 2 368,80 €.
- c) Contribution aux dépenses d'animation de la Maison de Retraite Intercommunale de Bruyères : 171,34 €.
- d) Contribution aux dépenses du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (SMIC88) : 366,32 €.

6° <u>BUDGETS PRIMITIFS 2016. FORETS - LOTISSEMENT COMMUNAL ET</u> COMMUNE.

Après explications données par Mr le Maire,

Le budget Forêt est voté à l'unanimité des membres présents comme suit :

- a) Fonctionnement : recettes : 255 870,68 € dépenses : 255 870,68 €.
- b) Investissement : recettes : 8 593,28 € dépenses : 8 593,28 €.

Le budget lotissement communal « Les Marayes » est voté à l'unanimité des membres présents comme suit :

- a) Fonctionnement : recettes : 164 512,80 € dépenses : 164 512,80 €.
- b) Investissement : recettes : 164 512,80 € dépenses : 164 512,80 €.

Concernant le budget communal Mr le Maire, informe en préalable que la dotation de l'Etat est de moins 39 446,00 € par rapport à 2014.

Le budget communal est voté à l'unanimité des membres présents comme suit :

- a) Fonctionnement : recettes : 1 770 288,33 € dépenses : 1 770 288,33 €.
- b) Investissement : recettes : 1 468 924,34 € dépenses : 1 468 924,34 €.

7° AVIS SUR DEMANDE D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE POUR L'INFORMATISATION COMMUNAL.

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Mr le Président du SMIC 88, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur la demande d'adhésion des Communes de BEAUFREMONT, de HARMONVILLE et de FRAPELLE.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de ces collectivités.

8° LOT DE CHASSE LOUE A LA SOCIETE DE CHASSE LE.FA.LA.DEY.

Par lettre du 16 mars 2016, Mr le Président de la Société de chasse de LE.FA.LA.DEY, locataire du lot de chasse N°1 de la forêt communale de LAVAL SUR VOLOGNE, d'une surface de 127,26 ha sollicite une révision du montant de location de chasse par suite d'une réduction importante du nombre de partenaire de ce lot. Il précise que cette évolution défavorable pour la gestion de cette chasse s'inscrit dans la durée.

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour geler le taux d'actualisation du loyer de la chasse à compter de 2016 et ce jusque la fin du bail fixé au 31 mars 2018.

INFORMATIONS DIVERSES

- a) Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier de consultation des Entreprises concernant l'aménagement du lotissement communal « Les Marayes » est prêt pour lancer un appel d'offres.
- b) Confirmation de la subvention concernant les travaux d'extension du réseau EDF pour le lotissement communal par le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges.
 - Montant global des travaux : 71 200,00 € TTC participation de la commune : 10 680,00 TTC soit 15%.
- c) Confirmation de commande des radars pédagogiques et panneaux de signalisation pour un montant de 10 002.63 €.
- d) Travaux d'élagage pour un montant de 948,00 € TTC. Travaux divers entretien voirie pour un montant de 8 518,70 € HT. Changement d'une armoire éclairage public rue de la Gare pour un montant de 3 476,00 €.
- e) L'INSEE nous informe d'une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie 2016. Celle-ci aura lieu entre mai et juin 2016.

Vu par nous, Mr L'HOMME René, Maire de la Commune,

Pour être affiché le : le 21 Avril 2016

Conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales